

Nombre de conseillers :	
En exercice :	41
Présents :	30
Suffrages exprimés :	40

**EXTRAIT
DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE**

Le mardi 11 mars 2025, à 17 heures 30, le Conseil communautaire de la Communauté de communes Berry Loire Puisaye, dûment convoqué, s'est réuni en séance ordinaire au Centre socio-culturel, Place du Champ de Foire, 45 360 Châtillon-sur-Loire, sous la présidence de Michel LECHAUVE, Président.

Date de la convocation : le mercredi 5 mars 2025

Etaient présents : *dans l'ordre alphabétique des communes*

Christine PARMISARI (Adon), Jérémy NOËL (Autry-le-Châtel), Céline DESCHAMPS (Beaulieu-sur-Loire), Hervé JACQUIER (Beaulieu-sur-Loire), Michel CHAILLOU (Bonny-sur-Loire), Michel LECHAUVE (Bonny-sur-Loire), Véronique POULAIN (Bonny-sur-Loire), Christiane SERRANO (Bonny-sur-Loire), René THIEBAUT (Breteau), Pierre-François BOUGUET (Briare), Evelyne BOURGOIN (Briare), Dominique GIRAULT (Briare), Jacqueline LAURENT (Briare), Kiné NIANG (Briare), Edwige SIGNORET (Briare), Catherine BOURGOIN (Châtillon-sur-Loire), Annie FORTIN (Châtillon-sur-Loire), Gérard Galfano (Châtillon-sur-Loire), Daniel GAUGUE (Châtillon-sur-Loire), Vincent GITTON (Châtillon-sur-Loire), Catherine LETONNELIER (Châtillon-sur-Loire), Nathalie DONY (Dammarié-en-Puisaye), Didier HOUDMON (Escrignelles), Jacques EUGENE (Faverelles), Pierre BODIER (Feins-en-Gâtinais), Dominique GEOFFRENET (la Bussière), Denis GERVAIS (Ouzouër-sur-Trézée), Sylvie BLOUET (Saint-Firmin-sur-Loire), soit 30 conseillers.

Etaient représentés :

Hubert POULAIN (Battilly-en-Puisaye) : pouvoir à Véronique POULAIN (Bonny-sur-Loire)
Jacky HECQUET (Beaulieu-sur-Loire) : pouvoir à Céline DESCHAMPS (Beaulieu-sur-Loire)
Alain CHARMETANT (Briare) : pouvoir à Valérie VICHERAT (Briare)
Patrice GAGNEPAIN (Briare) : pouvoir à Gérard Galfano (Châtillon-sur-Loire)
Frédéric GARDINIER (Briare) : pouvoir à Evelyne BOURGOIN (Briare)
Laurent LHOSTE (Briare) : pouvoir à Dominique GIRAULT (Briare)
Didier CROISSANT (Ousson-sur-Loire) : pouvoir à Michel CHAILLOU (Bonny-sur-Loire)
Valérie CAILLAUT (Ouzouër-sur-Trézée) : pouvoir à Denis GERVAIS (Ouzouër-sur-Trézée)
Blandine LECHAUVE (Thou) : pouvoir à Nathalie DONY (Dammarié-en-Puisaye)
Audrey RUZZA (Pierrefitte-ès-Bois) : pouvoir à Michel LECHAUVE (Bonny-sur-Loire)

Etaient absents :

Fabrice LAHOUSSE (Champoulet)

Secrétaire de séance : Jérémy NOËL

Délibération n°2025-030

ASSAINISSEMENT COLLECTIF – MISE A JOUR DU REGLEMENT DE SERVICE

Le conseil communautaire est invité à valider la mise à jour du règlement du service public d'assainissement collectif, avec les mentions suivantes :

- L'obligation de faire contrôler les branchements préalablement à toute vente immobilière (votée par délibération du 13 décembre 2022)

Le Conseil communautaire,

VU la délibération n°2022-224 du 13 décembre 2022 rendant obligatoire le contrôle des installations de collecte intérieure des eaux usées ainsi que de leur raccordement au réseau public, à l'occasion de toute mutation d'un bien immobilier raccordé directement ou susceptible de l'être au réseau d'assainissement ;

Considérant la nécessité de mettre à jour le règlement du service afférent ;

Après en avoir délibéré à l'unanimité,

VALIDE la mise à jour du règlement du service public d'assainissement collectif tel qu'annexé à la présente délibération.

Pour extrait certifié conforme,
A Briare, le 18 mars 2025
Le Président,
Michel LECHAUVE



Le secrétaire de séance,
Jérémy NOËL

Date de transmission au contrôle de légalité : 25 MARS 2025
Date de mise en ligne : 25 MARS 2025